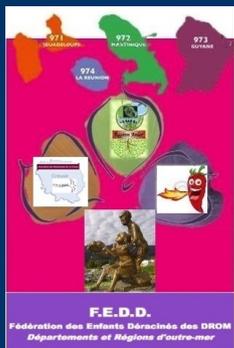


En 2013 et 2014 : l'inauguration de notre symbole, l'oeuvre d'art de Nelson BOYER (artiste réunionnais) érigée à l'aéroport de Saint-Denis de La Réunion, lieu symbolique, c'est là que tout commence pour chaque ex-mineur...

Plaquette





LA FEDD *créée en août 2015*

Fédération des Enfants Déracinés des DROM (Départements et Régions d'Outre-mer)

En 2015, c'est sous l'impulsion des associations « Rasinn Anler » (La Réunion), « Couleur Piment Créole » et « Les Réunionnais de la Creuse » (Hexagone), rejointes en 2019 par « Rasine Kaf » (La Réunion), en 2023 par Illégale Adoption Monde (Hexagone) que la FEDD a été constituée. La Fédération permet une synergie afin de faire reconnaître l'histoire des enfants réunionnais exilés de force de 1962 à 1984.

Pendant cette période, plus de 2 000 enfants, nés à La Réunion furent l'objet de “transferts forcés” vers la métropole, afin de repeupler des départements touchés par l'exode rural. Ces enfants, étaient généralement issus de classes pauvres et formaient le contingent des “enfants de l'assistance”. Beaucoup de familles, illettrées, agissant sous la pression d'une administration affolée par la croissance démographique, signèrent les autorisations exigées. D'autres furent mises devant le fait accompli. Les parents étaient convaincus que leurs enfants partaient pour un avenir meilleur et qu'ils reviendraient régulièrement dans l'île. Mais la plupart n'ont jamais pu revoir leurs enfants partis pour un aller « simple », déportés dans 83 départements français. Cet épisode récent est connu comme l'affaire des “enfants de La Creuse”. Les cinq associations actuelles ont alors décidé de se fédérer afin de défendre leurs valeurs identiques, mettre ensemble ce qui leur est commun : le combat à mener contre cet exil forcé, parler d'une seule voix face aux enjeux majeurs, développer leurs solidarités, faire converger leurs forces et leurs énergies etc.....

Son site : <https://www.federationdesenfantsderacinesdesdrom.com/>

Site « Rasinn Anler » : <https://www.rasinn-anler974.org/>

Nos objectifs

Une profonde aspiration à la réhabilitation

- Des excuses publiques de l'État à l'instar de la Suisse, la Belgique et le Royaume-Uni,
 - La nécessité de faire entrer dans les livres et manuels de l'éducation nationale l'histoire des ex-mineurs réunionnais et que celle-ci soit abordée à l'école, après validation par le Conseil Supérieur des Programmes et la tenue d'assises des Outre-mer sur les contenus programmatiques,
 - L'importance de créer un lieu de mémoire, un centre de ressources et d'interprétation mémorielle, d'instituer une journée commémorative de cette tragédie,
 - **La mise en place d'une nouvelle commission** qui poursuivra le travail effectué par la précédente dont le mandat était particulièrement limité et qui pourra s'étendre au terrain de la justice et de la réparation pour qu'avec les associations, ces ex-mineurs puissent aller vers une résilience collective et individuelle et obtenir un dispositif psychologique adapté.
-
-

Les acteurs politiques

- 18 février 2014 : sous la présidence de Monsieur François HOLLANDE, Madame Ericka BAREIGTS, députée de la 1ère circonscription à La Réunion fait voter un texte de Résolution à l'assemblée nationale (*voir texte en PJ*),
- 18 février 2016 : sous la présidence de Monsieur François HOLLANDE, Madame George PAU LANGEVIN, ministre des Outre-mer, met en place une commission nationale composée de 5 experts (*voir arrêté en PJ*),
- 16 février 2017 : Madame Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer, fait des propositions dont :

les billets d'avion sens métropole-La Réunion tous les 3 ans avec l'hébergement (bourse de 500 euros) - ce dispositif est encadré par le Conseil Départemental de La Réunion en partenariat avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales),
- 10 avril 2018 : sous la présidence de Monsieur Emmanuel MACRON, Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer reçoit le rapport final des experts de la commission nationale.

Commission nationale 2016

Quelle était sa composition ?

La commission nationale, mise en place le 18 février 2016, est composée de 4 experts et présidée par Philippe VITALE :

- Monsieur Wilfrid BERTILE, agrégé de géographie à la retraite,
- Monsieur Gilles GAUVIN, docteur en histoire, professeur d'histoire-géographie,
- Monsieur Philippe VITALE, sociologue, maître de conférences en sociologie,
- Monsieur Marie-Prosper EVE, historien,

Cette commission indépendante se réunissait sur la convocation de son président. Elle pouvait, sur décision de son président, entendre toute personne extérieure dont l'audition est de nature à éclairer ses travaux. Les membres de la commission exerçaient leurs activités dans le respect de leur mission et de la déontologie scientifique. Elle a rendu son rapport définitif à Madame la ministre des Outre-mer Annick GIRARDIN en avril 2018.

Commission nationale 2016 quel a été son rôle ?

La commission nationale des enfants réunionnais transplantés « dits de La Creuse » a été mise en place le 18 février 2016. Elle a été chargée :

- D'établir un tableau précis des populations concernées par cette question de la situation démographique aujourd'hui,
- De proposer une relation précise des décisions et des actes ayant permis le transfert vers l'Hexagone de ces enfants et adolescents réunionnais,
- D'identifier les contraintes à la transmission complète des dossiers aux pupilles et les moyens de les alléger,
- De proposer des actions et mesures permettant de favoriser le travail de mémoire individuel et collectif autour de cette question (*cf arrêté du 9 février 2016 – voir en PJ*).

Les experts de la commission nationale ont auditionné les ex-mineurs en octobre 2016 à La Réunion et en janvier 2017 à Paris et Guéret dans La Creuse pour écouter leurs attentes personnelles

Commission nationale, remise du rapport final

- Les experts de la commission nationale ont remis leur rapport final à Madame la ministre des Outre-mer Madame Annick GIRARDIN, le 10 avril 2018 en présence des ex-mineurs et des médias.
 - Rapport final version web : <https://fr.calameo.com/read/0008863793fc69e71a11f>
 - Discours de Monsieur Philippe VITALE, président de la commission nationale : <https://www.youtube.com/watch?v=Ca3SoZJxLk4>
 - Discours de Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer : <https://www.youtube.com/watch?v=9fxpbDHoJXg>
 - Intervention de Madame Ericka BAREIGTS, ancienne ministre des Outre-mer, députée de la première circonscription à La Réunion : <https://www.youtube.com/watch?v=U7aGV49Smv8>
 - Interviews des ex-mineurs menées par Maurice CECE pour l'émission « Outre-mer news » - nous le remercions d'avoir recueilli ces témoignages : <https://www.youtube.com/watch?v=gBwaGUkO3-4>
-
-

Suis-je Réunionnais(e) ou Réunionnais exilé(e) ?

Vous souhaitez savoir si vous êtes un « Réunionnais exilé » ou une « Réunionnais(e) exilée », pour le savoir il faut écrire un e-mail à l'adresse suivante :

e-mail : fichiers.dgom@cg974.fr

ou adresse postale

Conseil Départemental – Direction Enfance Famille

Service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance

Cellule Adoption et Statuts Spécifiques

2 rue de la Source – 97488 SAINT-DENIS CEDEX

Deux liens :

[Site CD 974](#)

[Formulaire](#)

Deux arrêtés du 04 janvier 2018 (voir en dernière page PJ)

Reportage

Voici le reportage du journaliste Pascal COUSSY France 3 Nouvelle Aquitaine qui relate bien ce pan de l'histoire de France – nous remercions Pascal pour son investissement et son professionnalisme.

Lien : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/creuse/reunionnais-creuse-dossier-1284521.html>



Merci

Madame Ericka BAREIGTS, ancienne ministre de l'égalité réelle, des Outre-mer, députée de la 1ère circonscription de La Réunion : sans votre combat personnel et politique, notre histoire serait restée dans l'ombre, merci pour votre soutien et votre dévouement à notre cause.

Madame George PAU LANGEVIN, ancienne ministre des Outre-mer qui a mis en place la commission nationale, votre soutien nous touche.

Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer qui doit mettre en place des propositions suite au rapport final des experts de la commission nationale

Messieurs les experts : votre travail accompli pendant deux années et votre soutien indéniable resteront gravés à jamais dans nos mémoires, un grand merci.

Nous remercions Madame Nassimah DINDAR, ancienne présidente du Conseil Départemental de La Réunion et sénatrice pour avoir permis de financer l'oeuvre d'art de Nelson BOYER.

Les victimes : un grand merci à tous les ex-mineurs sans oublier les victimes décédées, malades – *nous avons tous un parcours différent plus ou moins difficile mais le même point commun, le déracinement.*

Nous remercions tous les médias nationaux et internationaux, les journalistes qui relaient cette information, nous permettant de mieux faire connaître notre histoire.

Merci également à William CALLY grâce à son documentaire « Une enfance en exil », il a su retracer nos parcours de vie. Merci aussi à Sudel FUMA, historien qui nous a quittés, il nous manque tellement .

Merci à notre avocate, Maître Elisabeth RABESANDRATANA avocate au barreau de La Rochelle Rochefort, avocate des victimes auprès de la cour pénale internationale.

C'est l'histoire des Réunionnais « dits de La Creuse »

« Je pensais être exilé de mon pays. En revenant sur les traces de mon passé, j'ai compris que je l'étais de mon enfance. Ce qui me paraît bien plus cruel encore » Petit pays –
Gaël Faye

« Creuse, Je l'ai été, Pendant des années, Tout comme mes aînés, Creusée par les carences imposées, Mais comment peut-on pousser, Quand la Terre a été déplacée ? S'adapter ou mourir, Il a fallu choisir » - **Jenn Doe**, une enfant d'une enfant exilée

« Issue de ce fabuleux volcan, Piton de la Fournaise je suis née, Grâce à tes braises tu m'as réchauffée, Au moment où on m'a délaissé, La couleur de ta lave, rouge comme les flamboyants montrent la colère de tous ces enfants, Partis bien trop tôt en pleurant de là-haut » - **Virginie Lagrave**, ex-mineure

Rédaction et publication : FEDD

Mise à jour : 06 juin 2020



Les pièces jointes

- . Texte de la résolution du 18 février 2014,
- . Arrêté du 09 février 2016 mise en place de la commission nationale,
- . 2 arrêtés du 04 janvier 2018, création du traitement de données à caractère personnel,
- . Lettre de Monsieur le Président de la République 2017, Emmanuel MACRON

Cliquez sur ce lien :

<https://www.rasinn-anler974.org/documents-officiels/>
